

Le futur FNE : vers une vraie coproduction

À l'heure du web de données, les référentiels, or noir des bibliothèques, constituent un enjeu stratégique de visibilité et d'appropriation. La construction commune par l'Abes et la BnF d'un Fichier national d'autorité (devenu « d'entités ») a été jugée en 2015 prioritaire par le Comité stratégique bibliographique.

Quels sont les objectifs du projet FNE ? En premier lieu, par la mutualisation de la production, il doit permettre de réaliser des économies d'échelle. Aujourd'hui, les deux agences bibliographiques gèrent deux fichiers d'autorité, sous deux formats distincts. Une première convergence est d'ores et déjà à l'œuvre : le fichier d'autorité de la BnF est versé dans IdRef, dont les données sont partiellement alignées dans le fichier BnF, tous deux disponibles dans le fichier d'autorité international virtuel Vial. À présent, il importe de renforcer cette mutualisation par une vraie coproduction entre les deux agences et leurs réseaux. Elle apportera de la fluidité de création, de gestion et de réutilisation des données d'autorité au sein d'un même outil, et donnera les conditions de généraliser les bonnes pratiques sur les autorités. Intégrer des applications exogènes aux fichiers d'autorité – comme le Fichier national des propositions Rameau – assurera une meilleure réactivité face à l'émergence de concepts issus de la recherche.

UNE COMPLÉTUDE BIENVENUE

Cette mutualisation contribuera à améliorer la fiabilité et à moderniser les autorités et les pratiques.

En effet, l'expérience en gestion de réseau et en coproduction de référentiels de l'Abes et l'expertise de la BnF en politique de qualité des données ne pourront que se compléter. De même, le FNE bénéficiera d'une couverture issue, d'une part, du dépôt légal et donc représentative de la

production culturelle nationale et, de l'autre, de l'Information scientifique et technique (notamment par le portail des thèses). La masse critique se prête en outre aux traitements automatisés ou semi-automatisés.

Outil de production mutualisé qui décloisonnera les deux silos actuels de données d'autorité, le FNE favorisera la réutilisation des données – avant tout, par les réseaux animés par l'Abes et la BnF, bien sûr. S'il n'est pas prévu d'interface publique de

recherche et de consultation, des API, bien recensées et documentées, permettront aux catalogueurs de lier, dans leur application de production, les données bibliographiques aux données d'autorité ; les usagers pourront ainsi consulter les données d'autorité rapatriées au sein des interfaces publiques, avec d'autant plus de pertinence que les données seront rafraîchies en temps réel. Mais l'accroissement de la visibilité des référentiels augmente aussi la responsabilité quant à l'information pérenne et contrôlée. Aussi la politique de qualité des données devra-t-elle faire l'objet de toutes les attentions. Une partie des énergies économisées par la mutualisation de la production pourront s'y redéployer.

Enfin, le principe de l'*open data* est réaffirmé, les deux acteurs ayant d'ores et déjà placé leurs données sous licence Etalab, et le recours aux solutions *open source*, privilégié.

QUE TRADUIT LA BASCULE SÉMANTIQUE ?

Si l'ouverture à des usages autres que strictement bibliographiques sous-tend le projet, les référentiels intégrés au FNE continueront à s'appuyer sur une logique de signalement de ressources documentaires effectivement ou potentiellement mises à disposition par les producteurs – par exemple, pour Rameau, où le vocabulaire fait l'objet d'une arborescence thématique et systématique. Il ne sera pas exclu toutefois de compléter les données présentes dans le FNE par alignement avec les référentiels d'autres métiers (éléments biographiques issus de l'INSEE, numéro SIRET d'entreprises faisant l'objet d'une notice « collectivités »...).

Le FNE repose sur le concept d'entités, et non plus sur celui, très bibliothéconomique, d'autorité. Cette bascule sémantique traduit tout à la fois l'ancrage résolu dans le *linked open data*, mais aussi dans le modèle IFLA-LRM. De fait, si le premier cercle des référentiels qui alimenteront le FNE est constitué des champs traditionnels des autorités¹, à terme, les expressions, les lieux, voire les laps de temps pourraient les rejoindre.

Le FNE pose également la problématique du passage d'une unité « notice » à une unité « donnée » : le modèle de production devra intégrer cette dimension et définir le niveau nécessaire de granularité pour une coproduction transparente, gage de qualité des données. La BnF travaille également à faire évoluer

↘ Le recours aux solutions *open source* sera privilégié pour la constitution du fichier national d'entités.



© Opensource.com/Wikipedia (CC BY-SA)

[1] Personnes, collectivités, sujets et œuvres.

en ce sens le format InterMarc pour intégrer les avancées de la transition bibliographique et gérer une part croissante de données exogènes, comme les données des éditeurs, dans son catalogue.

UN CAS D'ÉCOLE

Les premiers producteurs – en termes de volumétrie et de déploiement – ont vocation à être les catalogueurs de la BnF et du réseau Abes, quelles que soient les applications utilisées : Sudoc ou Calames, PIXML ou le futur outil de catalogage de la BnF. Mais l'objectif est bien d'ouvrir rapidement cet outil aux bibliothèques territoriales, dont les référentiels restent le plus souvent dans les outils locaux et dont le versement constituerait une plus-value, notamment en termes de couverture géographique. Le groupe de travail national en charge de l'étude de faisabilité pour un outil mutualisé en EAD avait d'ailleurs considéré la mise en place d'un FNE comme un préalable absolu pour assurer la cohérence et la qualité des données.

Décloisonner les entités signifie également ouvrir potentiellement le FNE à d'autres acteurs. Il faut auparavant déterminer si cette ouverture passera par des alignements gérés au niveau des pilotes opérationnels du FNE, ou si la possibilité sera offerte d'une réelle coproduction d'entités « au fil de l'eau ». Sont envisagés, par exemple, des partenariats avec les archives, les musées ou la Direction de l'information légale ou administrative. En parallèle de l'instruction avec l'Abes, la BnF mène, avec les Archives nationales et le Service interministériel des archives de France, le programme de recherche Pilote d'interopérabilité des autorités archivistiques françaises (PIAAF). Son objectif est de prototyper l'alignement des données d'autorités « collectivités » de la BnF et d'autorités archivistiques d'administrations productrices. Au-delà du rapprochement bibliothèques-archives, ce projet constituera un cas d'école, dont les conclusions pourront être réexploitées pour un versement du Répertoire national des structures de recherche dans le FNE.

Les calendriers de l'Abes et de la BnF convergent pour une ouverture du FNE à l'horizon 2020, qui est également, pour la BnF, celui du déploiement d'un nouvel outil de production pour ses données bibliographiques. S'il est encore trop tôt pour présenter une feuille de route détaillée, l'année 2017 devrait permettre de préciser les fonctionnalités attendues et de poser les premiers jalons en termes de modèle et de gouvernance des données et d'architecture technique. Trois groupes de travail BnF-Abes se réuniront. Le premier sera consacré à la constitution du bloc de données de départ du FNE, en partant des alignements des jeux de données. Le second déterminera la plus-value du FNE dans un contexte de coproduction, en l'illustrant par plusieurs cas d'usage parmi les plus représentatifs.

Enfin, le troisième groupe pilotera une prestation de *benchmark*, qui étudiera les outils d'alignement et de coproduction de référentiels existants et le fonctionnement d'une sélection de fichiers nationaux d'entités. Les livrables de ces trois groupes seront présentés au Comité stratégique bibliographique de décembre 2017, qui validera la feuille de route pour les années suivantes.

FRÉDÉRIQUE JOHANNIC-SETA

Directrice du Département des métadonnées, BnF
frederique.johannic-seta@bnf.fr

{BnF

UN NOUVEAU RAMEAU ?

Le référentiel sujet Rameau, largement connu et utilisé dans le monde des bibliothèques françaises et francophones, a mis en route depuis 2015 quelques changements peu spectaculaires en apparence, mais qui pourraient bien lui donner, par un soudain effet cumulatif, un tout nouveau visage. Ouverture, interopérabilité et restructuration des données en sont les mots-clés.

• **Interopérabilité.** À ses équivalences historiques avec les LCSH ou Laval RVM, Rameau en a ajouté, au fil du temps, bien d'autres¹, toutes signalées de façon hétérogène dans les notices. Il fallait remédier à cette dispersion, en incluant ces équivalences et en élargissant le spectre des référentiels avec lesquels les autorités Rameau se lieraient. Une nouvelle zone permet désormais de se lier à de nombreux référentiels via une URI², lorsqu'elle existe.

• **Collaboration Inist-Rameau.** Rameau s'est engagé depuis 2007 dans un long processus, entièrement manuel, de révision terminologique domaine par domaine. En collaboration avec l'équipe Terminologie-TAL de l'Inist, une méthodologie innovante d'échange et d'enrichissement réciproque est actuellement mise à l'épreuve pour deux sous-domaines³.

Des experts du Centre ont aligné deux fichiers en SKOS (TermSciences/Rameau) pour dégager des équivalences exactes qui ont été contrôlées par les deux partenaires. Chaque notice a ensuite fait l'objet d'un enrichissement.

• **Translittérations.** Le centre Rameau a décidé que ses notices d'autorité pourraient être enrichies, dans le cas des termes empruntés à des langues non latines, par l'ajout des translittérations ISO (qui permettent l'interopérabilité des données), et de caractères dans la langue d'origine⁴. Les chantiers successifs qui s'y consacrent convergent avec les pratiques des autres services d'autorité de la BnF.

• **Révision de la syntaxe.** Un groupe de travail national a été créé en mars 2016, avec pour mandat de formuler, dans un rapport attendu pour le printemps 2017, des préconisations d'évolution de Rameau – en particulier de sa syntaxe –, qui répondent aux demandes des utilisateurs. Il faut adapter Rameau à l'ensemble des transformations de son domaine (web de données, modélisation IFLA-LRM, projet de Fichier national des entités, nouveaux outils de recherche et de catalogage) ; le rendre plus simple et plus intuitif ; valoriser sa richesse sémantique pour en maximiser les possibilités d'exploitation et de réutilisation dans tous les contextes possibles. À suivre.

FLORENCE MENARD

Responsable du Centre national Rameau
florence.menard@bnf.fr

[1] Par exemple, des classifications chimiques ou organologiques.

[2] *Uniform resource identifier*.

[3] « Taxonomie des poissons » et « Transferts de chaleur ».

[4] Par exemple, la notice du mot sanscrit « Vr vddhi » (« augmentation »).